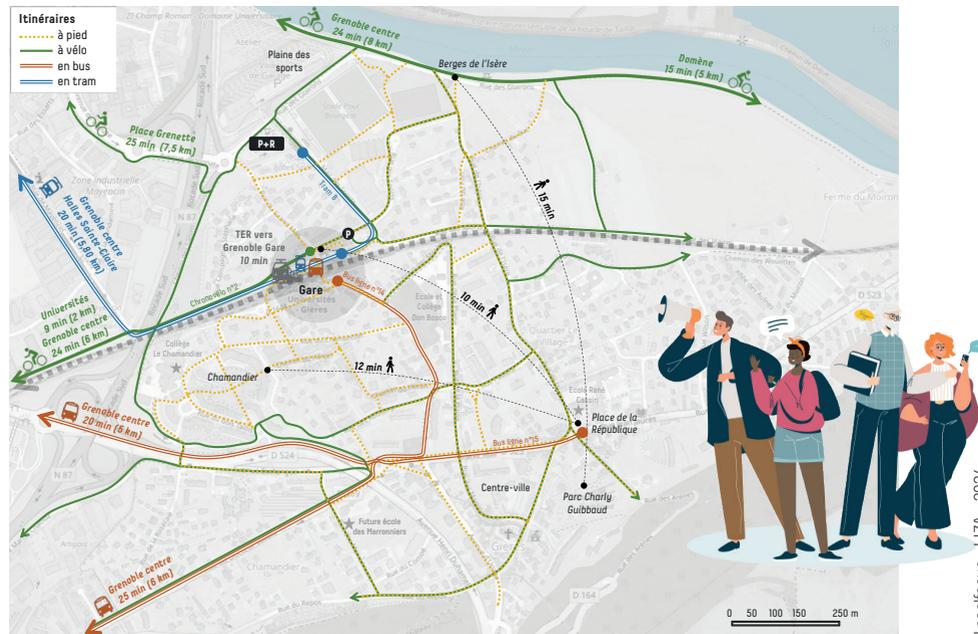


## EXPÉRIMENTATION PLAN DE DÉPLACEMENT SECTEUR VILLAGE TESTER ET ÉVALUER POUR CONSTRUIRE LE MEILLEUR PROJET

### SE DÉPLACER AUTREMENT !

Gières n'est pas une très grande ville. L'essentiel des déplacements peuvent être faits à pied ! Pour les trajets plus longs, les pistes cyclables se développent. Une Chronovélo arrive par exemple au niveau de la Gare de Gières et permet de rejoindre Grenoble en toute sécurité.



### POUR LES TRAJETS QUE VOUS NE POUVEZ PAS RÉALISER À PIED OU À VÉLO, D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT :

- **Les transports en commun.** Plus d'informations sur [mobilites-m.fr](https://mobilites-m.fr)
- **Le covoiturage. Le saviez-vous ?** Une application dédiée à vos trajets quotidiens dans l'aire grenobloise existe (Grésivaudan, Voironnais, Vercors, Métropole de Grenoble). Plus d'informations sur [lignesplus-m.fr](https://lignesplus-m.fr)

**Je donne mon avis** sur l'expérimentation : [gieres.metropoleparticipative.fr](https://gieres.metropoleparticipative.fr)

Vous préférez le format papier ? Des registres d'expression sont disponibles en mairie.

**Du 02 octobre au 20 octobre, répondez à un questionnaire** sur vos pratiques actuelles de mobilités. Les résultats nous permettront ensuite de mesurer les effets de l'expérimentation. [https://fr.research.net/r/experimentation\\_gieres](https://fr.research.net/r/experimentation_gieres)



Ne pas jeter sur la voie publique - Localfocus - WZA - 2024



# EXPÉRIMENTATION PLAN DE DÉPLACEMENT SECTEUR VILLAGE



Tester et évaluer pour construire le meilleur projet



Un nouveau plan de déplacement est à l'essai dans le centre de Gières.

L'objectif ? Donner plus de place aux piétons et aux cycles !

Automne 2024

Été 2025

Lancement de l'expérimentation  
Début des travaux : septembre

Bilan de l'expérimentation

Évaluation participative



Plus d'informations sur : [gieres.metropoleparticipative.fr](https://gieres.metropoleparticipative.fr)



**CONTEXTE**

## Un nouveau plan de déplacement est à l'essai dans le centre de Gières.

### L'OBJECTIF ? DONNER PLUS DE PLACE AUX PIÉTONS ET AUX CYCLES !

Depuis plusieurs années, la Métropole Grenoble Alpes et la Ville de Gières **améliorent vos déplacements au sein de la commune**. Ce travail a notamment été marqué par la mise en place du dispositif Mobil'Idées puis du projet Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole. **Un diagnostic participatif a d'abord permis d'identifier des dysfonctionnements** liés à vos déplacements (trottoirs trop étroits, insécurité pour les cyclistes ...). Cela a donné lieu à des premiers travaux qui se poursuivent aujourd'hui. Sur le secteur Village, des défis bien particuliers ont été identifiés. Pour y répondre, une expérimentation urbaine va être menée. **Le but ? Tester des hypothèses d'aménagement tout en accompagnant progressivement les changements d'usages.**

- CIRCULEZ, Y'A TOUT À REVOIR**
- 60 %** des trajets de moins de 5 km se font aujourd'hui en voiture
- 85 %** des automobilistes se déplacent seuls dans leur voiture
- 1/4** des émissions de gaz à effet de serre sont liées aux transports
- 40 000 décès** sont attribués chaque année à l'exposition aux particules fines  
*\*Chiffres clés à l'échelle nationale*

### PÉDALEZ, MARCHEZ, Y'A TOUT À Y GAGNER

- Des déplacements **0 carbone**
- Des **bénéfices pour la santé** : l'OMS recommande de pratiquer 30 minutes d'activités physiques par jour, et **60 minutes pour les enfants**. Les déplacements actifs y participent !
- Des trajets plus agréables qui **améliorent votre bien-être**

### NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE

- Entre 2010 et 2020**, la pratique cyclable des habitants de la Métropole a quasiment doublé
- Le réseau cyclable métropolitain** offre désormais plus de **450 km** d'itinéraires
- Plus de **350 000 voyages** effectués chaque jour en transport en commun sur le réseau M Réso

**Les efforts se poursuivent !** La Métropole Grenoble Alpes, le Syndicat des Mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) et la Ville de Gières continuent d'étendre et d'améliorer leur réseau cyclable. **L'enjeu est double : améliorer le confort et la sécurité des cyclistes actuels tout en donnant envie à de nouveaux usagers de se mettre au vélo.**

Dans le même temps, les cheminements piétons sont confortés et les transports en commun se développent. Vos collectivités accompagnent aujourd'hui ces changements de pratiques.

### L'EXPÉRIMENTATION



### LA RUE DE L'ISÈRE, LA RUE DE LA PLAINE ET LA RUE PASTEUR SONT DÉSORMAIS DES ZONES DE RENCONTRES. QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE POUR MOI ?

- **Je suis piéton** : je suis prioritaire, je marche où je veux sur la voirie
- **Je suis cycliste** : je peux circuler dans les deux sens mais j'adapte ma vitesse et je respecte le code de la route. Je circule en priorité sur la rue de l'Isère.
- **Je suis automobiliste** : je ne dépasse pas les 20 km/h et je laisse la priorité aux piétons et aux cycles. Le stationnement est autorisé seulement sur les places de parking. Lorsque je dépasse un piéton ou un cycliste, je laisse 1 m de distance de sécurité.
- **Je suis livreur** : les rues sont étroites, je roule au pas. Je respecte les interdictions liées à mon gabarit.

*Dans tous les cas, je reste courtois*